



Offre de formation

Vous souhaitez devenir RU ?

Devenir RU pourquoi pas moi ?

2 sessions :

Montpellier 13 mai de 10h à 16h

Toulouse 16 juin de 10h à 16h



Devenir RU pourquoi pas moi ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se situer dans le mouvement de la démocratie en santé
- Avoir une vision concrète de ce qu'est un représentant des usagers, ce qu'il fait, à quoi il sert
- Obtenir les éléments permettant de se décider à siéger, où et comment

CE DONT NOUS PARLERONS

- La représentation des usagers : agir pour les individus, agir pour la collectivité
- Historique de la démocratie en santé
- Vos parcours : quelle place pour la représentation des usagers ?
- Vos atouts pour devenir représentant des usagers
- Les principales instances de la représentation et la place du représentant des usagers
- Les premiers pas dans le mandat : les ressources à votre disposition

Vous êtes un nouveau RU

RU EN AVANT !



**3 sessions :
TOULOUSE 11-12 février
MENDE 5-6 juin
NARBONNE 2 -3 octobre**

RU EN AVANT !

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Se situer dans le mouvement de la démocratie en santé
- Avoir une vision concrète de ce qu'est un représentant des usagers, ce qu'il fait, à quoi il sert
- Obtenir les éléments permettant de se décider à siéger, où et comment

CE DONT NOUS PARLERONS

- La représentation des usagers : agir pour les individus, agir pour la collectivité
- Historique de la démocratie en santé
- Vos parcours : quelle place pour la représentation des usagers ?
- Vos atouts pour devenir représentant des usagers
- Les principales instances de la représentation et la place du représentant des usagers
- Les premiers pas dans le mandat : les ressources à votre disposition

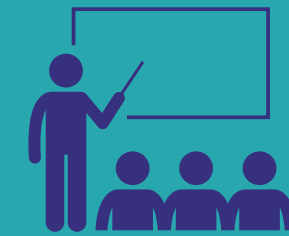
RU EN AVANT ! Qu'est-ce que c'est ?

- **Inscrite dans le code de la Santé Publique (art.1114-1) son cahier des charges est rédigé par le ministère de la santé. FAS figure sur la liste officielle publiée par le ministère des associations agréées pouvant la délivrer.**
- **Formation de base et obligatoire pour à tous nouveaux mandats de RU.**
- **Une indemnité de 100euros est délivrée à la fin du parcours de formation. Les frais engagés par le RU pour suivre sa formation sont pris en charge.**

RU EN AVANT !

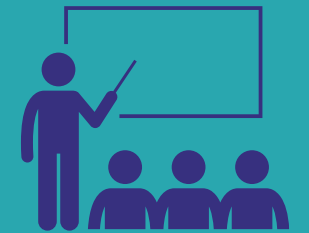
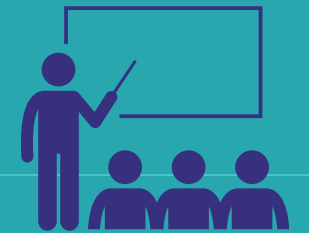
Qu'est-ce que c'est ?

- 2 jours de formation en présentiel
- des cours en e-learning
- 1 classe virtuelle de 2h



ET APRES ? Les autres formations

- Préparer ma 1ère CDU
- RU en CDU
- Analyser les plaintes et réclamations
- Analyser les plaintes et réclamations en secteur psychiatrique
- Comprendre le système de santé
- Ecouter les usagers



Retrouvez-nous sur France Assos Santé Occitanie pour vous découvrir notre catalogue de formations et nos actualités !

<https://occitanie.france-assos-sante.org/>

Pour toute question, contactez-nous à l'adresse suivante :

occitanie@france-assos-sante.org